



COMMUNIQUE N°001/CREFDL/CN.VM/2025

3 milliards \$ du FMI, une nouvelle dette pour rien ?

Kinshasa, le 16/01/2025 : Dans le cadre du suivi citoyen des finances publiques en République Démocratique du Congo, le Centre de Recherche en Finances Publiques et Développement Local (CREFDL) a analysé le contexte dans lequel intervient le nouveau décaissement du Fonds Monétaire international (FMI), d'un montant de 3 milliards de dollars américains, annoncé le 15 Janvier 2025. Un appui largement médiatisé par le Gouvernement de la RDC.

Après constatation :

- CREFDL prend note de l'effectivité de ce nouveau programme qui intervient en soutien aux difficultés actuelles du Gouvernement et renforce les capacités du pays à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, tout en consolidant son rôle dans la transition vers une économie mondiale à faible émission de carbone. Néanmoins, les indicateurs de croissance évoqués dans le communiqué du FMI sont en déphasage avec les réalités de terrain :
- Ce nouveau programme intervient dans un contexte particulier où l'indiscipline budgétaire règne. Il est vrai que les recettes internes du pays ont connu des progrès très significatifs. Mais celles-ci demeurent à près de 70% consommées par les dépenses de fonctionnement et des rémunérations des institutions. À qui profitera ce nouveau programme ?
- En exploitant les différents rapports de la Cour des Comptes, CREFDL note que le FMI n'évoque pas dans sa collaboration, les dérapages budgétaires observés au cours des exercices 2022 et 2023 et n'en tient pas compte. Une situation à la base de la mauvaise utilisation d'environ **15,9 milliards \$**, comme le démontre le tableau suivant :

Genre de mauvaises pratiques	Montant 2022	Montant 2023	Montant Total
Déficit budgétaire	1,6 milliards \$	840,2 millions \$	2,4 milliards \$
Paiement de la dette publique non certifiée	94 millions \$	199,7 millions \$	239,7 millions \$
Paiement de la dette en mode d'urgence		349,6 millions \$	349,6 millions \$
Paiement des dépenses en procédure d'urgence		6,6 milliards \$	6,6 milliards \$
Paiement hors circuit budgétaire	1,3 milliards \$		1,3 milliards \$
Dépenses non autorisées ou non prévues	2,9 milliards \$	2, 2 milliards \$	5,1 milliards \$
Total Général			15,9 milliards \$

Source : Rapports de la Cour des Comptes

- Au regard des statistiques ci-haut évoquées, le financement du FMI ne saurait contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Congolais. D'autant plus que le Gouvernement, avec ses propres moyens, ne parvient pas à poser des actes de bonne gestion des finances publiques. Le FMI devrait être plus rigoureux, en exigeant par exemple l'audit du circuit de la recette publique, des dépenses de rémunération et de fonctionnement de l'Etat, de son appui affecté à la riposte contre le COVID-19 en 2020 (**363,27 millions \$**) et au financement du Programme de Développement des 145 Territoires (**510,85 millions \$**) avant l'approbation de ce nouveau programme ;
- Dans ce même environnement les **3 milliards \$** ne pourront rien résoudre, sinon renforcer la gabegie financière des institutions.

Face à l'opacité observée, CREFDL invite la population congolaise à la vigilance et au contrôle sur l'utilisation de cette nouvelle enveloppe susceptible d'accroître la dette du pays, sans que son impact ne soit ressenti dans la vie des communautés locales.

